



BRETAGNE MOBILITE AUGMENTEE

B.M.A.



Projet accompagné par l'**ADEME** dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des **Investissements d'Avenir**

Coordonnateur



Partenaires



Durée : 36 mois

Démarrage : Septembre 2012

Avancement :

Montant total projet : 12 089 637 euros

Dont aide ADEME : 3 876 552 euros

Forme de l'aide ADEME : subventions et avances remboursables

Caractère innovant

Réunir des acteurs représentatifs de la diversité du tissu socio-économique d'un territoire, pour couvrir des situations significatives de ce que vivent le plus grand nombre de personnes et d'entités au sein de leurs territoires de vie ou d'usage.

Créer une compétence collective pour expérimenter et évaluer à grande échelle des solutions et/ou pratiques de mobilité au service de la stratégie des entités.

Créer des espaces collaboratifs au plus près des usagers pour faciliter les échanges, la concertation et la coopération entre offreurs, utilisateurs et organisateurs de la chaîne de mobilité.

Faire émerger par l'action une compétence à l'origine des solutions

Contexte

La mobilité devient un facteur essentiel de compétitivité qui influe fortement sur la performance d'une entreprise, d'une collectivité ou d'un bassin d'emploi. Destiné aux décideurs, le projet BMA s'est fixé comme priorité d'innover et de chercher des solutions de mobilité moins coûteuses et moins émettrices en gaz à effet de serre conjointement avec le développement des activités, au service de la création de valeur.

Pourquoi ce projet ?

Mobilité et activité étant intimement liées, une réflexion a été engagée sur l'évolution des activités d'une organisation, susceptible de déterminer des changements dans les pratiques de mobilité, tout autant que sur l'impact des nouvelles pratiques de mobilité sur l'activité.

Faire évoluer les pratiques de mobilité relève d'une responsabilité sociétale qui implique de tenter de faire mieux que l'existant. Notamment en utilisant de manière différente les ressources aujourd'hui consacrées à la mobilité, aux niveaux des individus, des entreprises, des collectivités et sur tout l'espace d'un territoire. Les nouvelles solutions de mobilité doivent être co-conçues entre fournisseurs et utilisateurs, c'est la condition pour qu'elles rencontrent l'adhésion du public et le succès escompté. Une solution adaptée aux attentes doit, en effet, tout à la fois se montrer acceptable des points de vue individuel, social, économique, environnemental, juridique, et organisationnel.

Rendre possible l'appropriation de solutions nouvelles passe par une méthodologie basée sur l'expérimentation. Celle-ci permettra la mise au point d'une solution déployée ensuite à l'échelle d'une entité plus vaste.

Déroulement

Pour créer une dynamique de changement des mobilités, 18 démonstrateurs seront regroupés en 8 familles d'activités représentatives de la diversité économique du territoire breton : industrielle, bancaire, bâtiment et travaux publics, tertiaire, distribution, tourisme, territoires et vie quotidienne.

À partir d'une analyse des portefeuilles d'activités et des mobilités existantes, il s'agira de rechercher de nouveaux systèmes de mobilité induits par l'évolution de l'organisation. Chaque solution sera ensuite testée, puis modifiée, et testée à nouveau pour mettre au point la solution la plus adaptée aux attentes des utilisateurs.

S'appuyant sur des critères d'acceptabilité, la solution envisagée sera alors évaluée par une méthode d'accompagnement au changement, recourant à des outils d'incitation à l'échelle du démonstrateur.

De la méthodologie mise en œuvre seront extraits les bonnes pratiques et retours d'expérience. Ceux-ci constitueront autant de règles venant contribuer à la mise au point d'un système d'aide à la décision, de méthodes d'incitation, ainsi qu'à la création de formations. De cet ensemble, naîtra une offre globale de services destinée à accompagner, à l'issue du programme, d'autres organisations et territoires.



Les membres du programme

Démonstrateurs

Activités industrielles : SVA Jean Rozé & MEEF
du Pays de Vitré – Porte de Bretagne

Activités bâtiment et travaux publics : Cardinal
& Eurovia

Activités bancaires : Caisse d'Épargne Bretagne
Pays de Loire

Activités tertiaires : CCI de Rennes

Activités de distribution : Cap Malo, Grand
Quartier, Groupe La Poste, Produit en Bretagne,
Route du meuble et des loisirs

Activités touristiques : CCIR Bretagne & Institut
de Locarn

Activités territoriales : Pays d'Aubigné & Ville
de Bruz

Activités vie quotidienne : Coopérative de
construction, SNCF Bretagne, Université Rennes
1, Université Rennes 2

Ressources techniques

Ingénierie scientifique : GERPISA, LAUREPS-
CRPCC, + accès à des équipes spécialisées

Ingénierie pédagogique : ANFA, CIRM, ESSCA
+ accès à des équipes spécialisées

Ingénierie technique : ARIST Bretagne, Audiar,
Bretagne Prospective, Bretagne Supply Chain,
CETE de l'Ouest, Eco-origin, Forde, Greenovia,
ITS Bretagne, Novincie

Ingénierie système : Cybel, Efolia

Autres : Experts spécialisés & offreurs de
solutions

Résultats clés

Au terme du programme, chaque démonstrateur aura

- élaboré une stratégie d'évolution de ses activités pour repenser la mobilité afin d'en réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre ;
- testé trois solutions nouvelles ;
- déployé, puis intégré, ces trois solutions en situation réelle.

À l'issue de ces expériences, les thèmes suivants auront pu faire l'objet d'observations :

- impulsion, incitation et accompagnement du changement des pratiques de mobilité associées aux activités et à leurs évolutions ;
- bonnes pratiques de solutions innovantes et règles à prendre en compte pour l'aide à la décision en vue du redéploiement de la mobilité en fonction de stratégies d'activités ;
- méthodologies d'expérimentation et d'évaluation à partir desquelles un laboratoire vivant pourra être structuré à l'échelle d'un territoire ;
- briques pédagogiques d'une offre de formation pour aider les structures à introduire et déployer les nouveaux services et les solutions de mobilité durable au sein de leurs activités et chez leurs usagers.

Application et valorisation

Au terme du programme, seront proposés :

- un mode opératoire pour **impulser et accompagner le changement des pratiques de mobilité** par la prise en compte de l'activité ;
- un système **d'aide à la décision** pour le redéploiement de la mobilité en fonction de la stratégie d'activités ;
- des **méthodes d'incitation** pour accompagner le changement des pratiques de mobilité ;
- des méthodologies **d'expérimentation et d'évaluation** d'un laboratoire vivant structuré à l'échelle du territoire breton ;
- une **compétence collective** sur un territoire pour expérimenter et évaluer à grande échelle des solutions et/ou pratiques de mobilité ;
- une **base de solutions et/ou de pratiques** de mobilité ;
- une **offre de formation** pour aider les professionnels à introduire et déployer des services et des solutions de mobilité durable auprès des personnels.

Contacts

Technique

Cybel - Thierry Vagne, Directeur
Tél. : 01 42 56 25 97

thierry.vagne@cybel.fr

Administratif et financier

Cybel - Anne-Marie Rouanet, Directeur
Administratif et financier

cybspace@wanadoo.fr

Communication

CCI de Rennes - Jean-Luc Hannequin,
Directeur Stratégie & Innovation
Tél. : 02 99 33 66 66

jlhannequin@rennes.cci.fr

www.bma-mobilite.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr/invest-avenir